EXPO 2015





30 octobre 2015 -

Mot d'ouverture à la rencontre de la société civile — EXPO MILANO 2015

Carla Montesi, Directrice, DG DEVCO - Coopération internationale et développement

Mercredi 28 octobre - 10h30 Centre des Congrès, Expo Milano

Chers partenaires, représentants de la société civile, à l'origine de cette session, il nous a assemblé au Club du sahel et à la Commission européenne que je représente ici aujourd'hui, il nous est apparu essentiel de concevoir dans le cadre de cette semaine consacré au Sahel et à l'Afrique de l'Ouest de créer un espace dédié aux organisations de la société civile européennes et africaines, impliquées dans le combat pour la résilience en Afrique de l'Ouest, les organisations paysannes africaines et les réseaux régionaux autant d'acteur directement associés au processus AGIR.

AGIR a ouvert un espace pour les organisations de la société civile, un choix salutaire comme nous le faisait récemment remarquer une organisation régionale d'éleveurs, un choix salutaire et essentiel pour permettre une vrai appropriation de cette dynamique par les acteurs de première ligne.

Mais que doit-il se passer maintenant ? C'est à cette question que cette journée peut contribuer à répondre.

Ce séminaire doit en effet permettre aux organisations de la société civile :

- d'identifier les convergences dans les acceptations de la résilience dans leurs réflexions et pratiques,
- de répondre aux questions : comment AGIR, qui se présente comme un cadre fédérateur dans la longue durée susceptible de servir de cadre de cohérence aux politiques et aux initiatives et programmes qui les appuient, se met-il en œuvre ? Pourquoi, et quoi faire pour améliorer son utilité et fonctionnement ?
- De façon plus spécifique, le séminaire vise à fournir à la société civile un espace de dialogue et d'expression au sein duquel une déclaration politique sera adressée aux divers niveaux de pouvoir, tant au plan régional qu'international, et vers les divers acteurs intervenants dans la région, sur la mise en œuvre d'AGIR.
- Au terme de cette journée de débat sera élaboré un socle de recommandations destinées aux responsables africains et européens afin de renforcer l'efficacité des programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

SEMAINE DU SAHEL & DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

EXPO 2015



26-30 octobre 2015 — Milan, Italie

Ayant planté le décor comme on dit, je souhaite profiter de ma présence ici aujourd'hui pour partager avec vous la manière dont l'Union européenne perçoit et comprends son partenariat avec les organisations de la société civile en matière de coopération au développement et tout particulièrement dans le domaine de la résilience et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.

- Le «programme pour le changement» de l'UE, qui définit le cadre de la coopération au développement de l'UE, met en exergue l'importance de l'agriculture durable, en se concentrant sur les petites exploitations agricoles et les moyens de subsistance des populations rurales et la création et le renforcement des organisations de producteurs.
- De l'avis de l'UE, renforcer et soutenir les petits exploitants à s'organiser et participer à des organisations professionnelles, est une partie de la solution pour atteindre les objectifs de développement durable mais aussi pour parvenir à la sécurité alimentaire et à une meilleure nutrition à travers notamment la promotion d'une agriculture durable.
- D'un point de vue de producteurs, d'où que vous veniez, il est indispensable d'être organisées. Une fois organisé quelque que soit la structure faîtière et le secteur concerné (organisation d'éleveurs, organisation, coopérative des pêcheurs, organisation d'éleveurs, etc.) cela permet aux producteurs d'être concurrentiels sur le marché et, partant, à augmenter leurs revenus. L'UE vise à promouvoir et soutenir les organisations de producteurs, les aider à réaliser une redistribution équilibrée des responsabilités tout au long des chaînes de valeur, et de contribuer à une meilleure redistribution des bénéfices de la croissance économique. La création de coopératives ou d'autres organisations de producteurs est un modèle d'entreprise, une stratégie de développement des petits exploitants qui dans tous les cas permet d'améliorer leur présence sur le marché et de récupérer à leur profit une part de valeur ajoutée produite par le secteur agricole.
- Afin de mettre en œuvre ces priorités, l'UE soutient les initiatives destinées à renforcer et à améliorer le fonctionnement des organisations de producteurs dans les pays partenaires, en particulier celles qui s'adressant spécifiquement aux petits exploitants pauvres, aux femmes, aux jeunes agriculteurs en tant que membres de ces communautés pour leur permettre de renforcer leur autonomie dans la prise de décision et la mise en œuvre des programmes.
- Les organisations de producteurs sont le plus souvent organisées pour fournir des services à leurs membres, soutenir des actions politiques et représenter leurs intérêts auprès des pouvoirs publics mais pas seulement. Les acteurs collectifs, les organisations de producteurs peuvent engager eux-mêmes des initiatives économiques grâce à la fourniture de services à leurs membres. Légitimes parce qu'elles portent la voix des petits exploitants, les organisations de producteurs peuvent aussi choisir de défendre les intérêts des agriculteurs face aux gouvernements, aux prestataires de services privés et aux partenaires de l'entreprise et pourquoi pas bien sûr auprès des partenaires techniques et financiers.
- L'année internationale de l'agriculture familiale en 2014 a mis en évidence la multiplicité des rôles que les exploitations agricoles familiales peuvent et devraient jouer. Les organisations de producteurs ont un rôle essentiel à jouer pour renforcer les exploitations agricoles familiales, renforcer leur capacité de négociation et garantir qu'ils bénéficient d'une distribution équitable des revenus tout au long de la chaîne de valeur, ce qui permettrait que la croissance soit réelle, plus forte et bénéficie au plus grand nombre.

SEMAINE DU SAHEL & DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

-30 octobre 2015 — Milan, Italie

EXPO 2015



Mais il me semble aussi important de rappeler en guise de conclusion et avant de vous laisser la parole que :

- L'UE n'est pas le seul partenaire extérieur à la région : même si l'UE a le rôle de "chef de file" des partenaires techniques et financiers engagés avec AGIR, elle n'en est que le "porteparole". Il me semblerait donc important que les autres partenaires potentiellement présents (Banque mondiale, USA, etc...) puissent entendre le message de la société civile et réagir également
- Je trouve qu'il conviendrait d'être prudent et d'éviter les approches (pardonnez-moi l'expression) "monolithique" sur l'agriculture et qui me semble ne pas répondre à l'esprit d'AGIR, beaucoup plus ouvert, beaucoup large dans sa compréhension et son analyse des mécanismes contribuant à renforcer ou affaiblir la résilience des populations. Si je suis également convaincue que l'agriculture familiale est un besoin central pour répondre aux défis de la région, pour autant je pense que c'est loin d'être le seul. Quid des transferts sociaux non productifs, de la question de la nutrition ... AGIR n'est pas qu'"une initiative visant à renforcer le caractère pro-résilience de l'ECOWAP (politique agricole de la CEDEAO) et de la PAU" (politique agricole de l'UEMOA).
- À mon avis, il est important et cela doit faire partie du débat de noter que la levée des barrières aux protectionnismes a permis au niveau mondial un accroissement des échanges et une réduction de la pauvreté, mais que les questions agricoles ont leurs spécificités qui nécessitent un traitement séparé et des règles particulières pour contrer les imperfections du marché. L'exemple de l'UE qui est l'une des principales puissances commerciales le prouve bien avec sa Politique Agricole Commune ou ses mécanismes de protection sociale, etc..., c'est vrai aussi des États-Unis, du Japon, etc... et donc logiquement, la région revendique le même traitement... Peut-être intéressant de donner un chiffre sur le poids de la production de l'agriculture familiale dans la consommation alimentaire de la région (80 % ?) et son potentiel de diversification pour répondre aux besoins de la malnutrition ?

Sur ces modestes considérations j'ai donc le plaisir de vous souhaiter de fructueux débats et de vous dire à ce soir.